

DEVENIR PSYCHANALYSTE JUNGIEEN

SFPA

© <https://cgjungfrance.com/accueil/devenir-psychoanalyste-jungien/>

© VÉRONIQUE BELDENT

L'Institut C.G. Jung est le lieu de formation, d'acquisition de connaissances et de réflexion de la Société Française de Psychologie Analytique. Il forme les candidats admis en analyse didactique, les membres associés et les membres de la S.F.P.A.

Comme pour toutes les sociétés membres de l'Association Internationale de Psychologie Analytique (IAAP), la formation s'organise autour de :

- La poursuite de l'analyse personnelle tout au long de la formation,
- Le travail de supervision,
- Les groupes cliniques,
- Un enseignement théorico-clinique,
- l'élaboration d'un mémoire.

Le candidat, déjà engagé dans un parcours analytique, se présente en didactique après cinq entretiens individuels auprès de cinq membres du Conseil d'admission. Le Conseil d'admission se charge d'apprécier son parcours individuel et ses potentialités à s'engager dans la formation d'analyste. Une fois admis, son analyse personnelle se déroule à un rythme soutenu pendant au moins trois années avec un nouvel analyste membre de la S.F.P.A.

A l'issue de cette période, le candidat, détenteur alors du titre de psychologue ou de docteur en médecine, ou bénéficiant d'une dérogation, qui aura participé aux enseignements de l'Institut C.G. Jung et suivi des patients sous la supervision d'un psychanalyste superviseur, pourra demander son admission en analyse de contrôle. La procédure est identique à celle de l'entrée en didactique. Le candidat admis en analyse de contrôle devient alors « Membre associé » de la S.F.P.A. et figure sur ses listes. Il poursuit son analyse personnelle et son travail de supervision. L'analyse de contrôle dure environ 5 ans. Au cours de celle-ci, le candidat travaille à l'élaboration d'un mémoire qui devra témoigner de sa compétence clinique en lien avec la théorie psychanalytique, celle de Jung en particulier.

Au terme de son analyse de contrôle, le candidat demande à être reçu en entretiens individuels par cinq membres du Conseil d'admission, auprès desquels il déposera son mémoire. Le Conseil évaluera s'il est admis à postuler la qualité de Membre de la S.F.P.A. Il le deviendra après avoir été coopté par l'Assemblée Générale de la S.F.P.A., devant laquelle il aura présenté son mémoire.

Attention : Pour toutes précisions, se référer au Règlement Intérieur

Cursus de formation

Vue globale du cursus de formation

La SFPA, Société membre de l'Association Internationale de Psychologie Analytique, et son Institut, l'Institut C.G. Jung, propose un cursus de formation en vue de devenir psychanalyste jungien.

Cette formation s'articule autour d'un axe central et de quatre étapes dans la formation.

La majeure partie de ce document s'appuie sur le Règlement Intérieur de la SFPA-Institut C.G Jung.

L'axe central

L'axe central de toute formation au métier de psychanalyste est l'**analyse personnelle**, analyse qui doit précéder la formation et se poursuivre tout au long de celle-ci.

L'étape préliminaire

Avant son entrée dans le cursus de formation de l'Institut C.G. Jung, le futur étudiant devra :

- Avoir fait un premier temps d'analyse personnelle avec un psychanalyste reconnu comme tel par sa société ou ayant suivi jusqu'à son terme une formation par une société de psychanalyse.
- Avoir commencé à élaborer son désir de devenir analyste au décours de son travail analytique.
- Avoir commencé à fréquenter les écrits de Carl Gustav Jung et des psychanalystes jungiens et avoir ainsi acquis une vision globale des principaux concepts de la Psychologie Analytique. Une bibliographie succincte est donnée à la fin de ce livret.

La première étape, ou didactique

L'étape didactique se poursuit durant un maximum de cinq ans, sauf dérogation.

L'étudiant doit :

- Poursuivre son analyse personnelle avec un analyste membre de la SFPA depuis plus de cinq ans (se reporter à la liste des membres habilités à conduire ces analyses dans l'onglet « Devenir analyste » ainsi qu'à la liste des superviseurs dans ce même onglet).
- Suivre les enseignements qui lui sont proposés par l'Institut.
- Entamer un travail de supervision dès qu'il reçoit des patients, supervision individuelle (se reporter à la liste des membres habilités à conduire ces analyses dans l'onglet « Devenir analyste » ainsi qu'à la liste des superviseurs dans ce même onglet) et participation à un groupe clinique.

Durant l'étape didactique, l'étudiant n'est pas membre de la SFPA, et n'est pas reconnu comme psychanalyste jungien.

La seconde étape, ou contrôle,

L'étape de contrôle fait suite à la précédente, et se poursuit durant un maximum de cinq ans, sauf dérogation. Durant cette étape le psychanalyste en formation est membre associé de la SFPA, et est reconnu comme psychanalyste en formation avancée. De ce fait, il peut

faire état de son titre de *membre associé de la SFPA*. Il figure à ce titre sur les listes de la SFPA.

Le Membre Associé doit :

- Poursuivre son analyse personnelle avec un analyste membre de la SFPA depuis plus de cinq ans.
- Suivre et participer aux enseignements qui lui sont proposés par l'Institut.
- Poursuivre son travail de supervision, individuelle et de groupe clinique.
- Rédiger le mémoire de 50 pages maximum qu'il devra présenter au terme de son étape de contrôle.

La troisième étape est la vie professionnelle

Être reconnu comme psychanalyste par sa société et ses pairs n'est pas la fin de la formation. Celle-ci se poursuit tout du long de la pratique professionnelle du psychanalyste.

Le psychanalyste doit :

- Poursuivre ou reprendre son travail d'analyse personnelle dès lors que cela s'avère souhaitable pour la bonne qualité de son travail.
- Poursuivre un travail de supervision ou d'intervision dès que nécessaire, tout au long de son activité professionnelle.
- Poursuivre et approfondir ses connaissances théoriques et cliniques, par ses lectures, ses travaux de recherches et sa participation aux week-ends de la SFPA.

Durant toute sa formation et sa vie professionnelle le candidat devra respecter le Code de Déontologie de la SFPA.

Détail des procédures d'admission à chaque étape

L'admission à l'étape didactique

Le candidat qui désire être admis à l'étape didactique doit :

1. En adresser la demande écrite à la présidence de la SFPA, à la fois par voie postale, à l'adresse du siège et sous forme numérique à l'adresse president@cgjungfrance.com, qui la transmet au directeur du Conseil d'Admission. Cette demande sera accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photographie d'identité, et d'une attestation du ou des psychanalyste(s) avec le(s) quel(s) il a travaillé. L'attestation indique le rythme des séances et la durée de son analyse. Celle-ci doit être de cinq ans au minimum à un rythme d'une à deux séances par semaine. Le dossier complet doit être adressé avant le 1er octobre pour la session de janvier et avant le 1er mars pour la session de juin.
2. Avoir un entretien individuel avec cinq membres du Conseil d'Admission de la SFPA. Il remet à chacun son curriculum vitae, une photographie d'identité et la ou les attestations de son ou de ses psychanalystes. Ces entretiens donnent lieu à des honoraires fixés à 50 euros.

3. La candidature d'admission en didactique est examinée par le Conseil d'Admission qui se réunit deux fois par an, au mois de janvier et juin, pour examiner les demandes d'admission en didactique. Le candidat doit être accepté à la majorité simple par le Conseil d'Admission. Si le psychanalyste du candidat est membre du Conseil d'Admission, il n'assiste pas au débat et ne prend pas part au vote.

La décision du Conseil d'Admission est notifiée au candidat par le Président de la SFPA. Les éléments de cette décision ne sont pas communiqués au candidat. Après trois refus, le candidat n'est plus autorisé à se représenter.

À titre dérogatoire, le candidat peut demander à exprimer le niveau d'entrée dans le cursus qu'il juge approprié : didactique, contrôle ou présentation du mémoire. Le Conseil d'Admission évalue ce niveau pour chaque candidature.

L'étape didactique

L'étape didactique consiste en la poursuite de l'analyse personnelle du candidat avec un nouveau psychanalyste, membre de la SFPA et agréé à cet effet selon l'article 10 du RI. Au besoin, le candidat disposera d'une année, à compter du début de sa formation, pour changer d'analyste et élaborer la séparation d'avec son ancien analyste.

L'analyse à cette étape devra suivre un rythme régulier à raison de préférence, de plus d'une séance par semaine pendant au moins trois ans. Après quoi le candidat pourra passer les cinq entretiens d'admission à l'étape de contrôle, entretiens donnant lieu à des honoraires fixés à 50 euros.

Au-delà de cinq ans dans l'étape didactique, le candidat devra solliciter un entretien individuel avec cinq membres de Conseil d'Admission pour faire le point sur son parcours. Ces entretiens donnent lieu à des honoraires fixés à 50 euros. Le Conseil d'Admission appréciera alors la situation du candidat et la décision du Conseil d'Admission lui sera notifiée par la présidence de la SFPA.

Le candidat admis à l'étape didactique doit, pendant toute la durée de celle-ci, participer activement aux enseignements de l'Institut C. G. Jung. Dès que le candidat est suffisamment engagé dans sa propre pratique de clinicien, il doit entreprendre un travail de supervision avec un psychanalyste superviseur avec lequel il n'a pas travaillé jusque-là, et participer à un groupe de travail clinique.

Il est redevable des frais de formation à partir du début de l'année scolaire correspondant à son admission à l'étape didactique, et pendant toute la durée de celle-ci. Le montant de ces frais de formation annuels est fixé par l'Assemblée Générale de la SFPA sur proposition du Comité de Direction. Le non-règlement de ces frais remet en cause la poursuite de la formation. Les honoraires concernant l'analyse personnelle, les supervisions individuelles ou en groupe, sont réglés directement au psychanalyste concerné.

Toute situation particulière intervenant au cours de la formation sera examinée par le Conseil d'Admission qui statuera.

L'admission à l'étape de contrôle

Pour demander son admission à l'étape de contrôle, le candidat doit :

1. Avoir participé activement aux enseignements de l'Institut C.G. Jung pendant toute la durée de l'étape didactique ; il doit prévenir de ses absences.
2. Avoir le titre de psychologue ou de docteur en médecine ou de psychothérapeute
3. Pour les personnes ne répondant pas aux critères du point 2), justifier d'une formation en psychopathologie (type DU de psychopathologie, formation de type FPP, CNAM, EPhEP...) et attestant au minimum d'une formation de 500 heures de stages en institution.
Toute demande de dérogation exceptionnelle sera examinée par le Conseil d'Admission.;
4. Avoir fait preuve d'une connaissance suffisante de l'œuvre de C.G. Jung, de la psychologie analytique et de la psychanalyse ;
5. Avoir eu en charge des analysants pendant au moins deux ans, sous la supervision d'un psychanalyste superviseur de la SFPA ;
6. Avoir participé à un groupe de travail clinique.

La procédure d'admission à l'étape de contrôle est identique à celle décrite ci-dessus pour l'étape didactique. Toutefois, les dernières attestations d'analyse, de supervision et de participation à un groupe clinique doivent dater de moins de six mois. Le candidat fournit une attestation de sa présence à l'Institut.

En cas de refus de sa candidature, le candidat peut demander un entretien avec un membre faisant partie du Conseil d'Admission qui lui sera désigné par le Directeur dudit Conseil. Après trois refus, le candidat n'est plus autorisé à se représenter.

L'étape de contrôle

Le candidat admis à l'étape de contrôle est, de droit, membre associé de la SFPA. Il figure sur ses listes en cette qualité. Il est redevable d'une cotisation dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale. Conformément aux statuts de la SFPA, il participe aux séminaires et aux diverses réunions de travail. Il est invité à participer aux assemblées générales ; toutefois il n'y a pas le droit de vote et n'est pas éligible aux diverses fonctions prévues par les statuts. Il peut participer au Collège des Chercheurs, s'il en fait la demande auprès du coordinateur et sous réserve de son acceptation.

Le candidat à l'étape de contrôle :

1. Poursuit son analyse personnelle ;
2. Poursuit un travail de contrôle de sa pratique clinique, qui se déroule sur un minimum de cent séances de supervision effectuées avec deux psychanalystes superviseurs de la SFPA qui seront de préférence de sexe différent ;
3. Participe à des groupes de travail clinique dirigés par des psychanalystes superviseurs de la SFPA.

Toute situation particulière intervenant au cours de la formation, sera examinée par le Conseil d'Admission qui statuera.

La qualité de membre associé se perd :

- Par admission au statut de membre ;
- Par radiation, lorsque le membre associé n'a pas satisfait aux exigences du cursus telles que définies ci-dessus dans cet article, après décision du Comité de Direction sur proposition du Conseil d'Admission. Il est averti par courrier recommandé. La radiation prend effet immédiatement ;
- Pour manquement aux règles du Code de Déontologie, par décision du Comité d'Éthique et de Déontologie
- Pour non-paiement de sa cotisation ;
- Par démission ;
- Par décès.

L'admissibilité comme membre

La durée de l'étape de contrôle est limitée à 5 ans pendant lesquels le candidat poursuit son cheminement d'analyse personnelle, le contrôle de sa pratique et travaille à l'élaboration d'un mémoire.

Entretiens individuels

Le candidat doit avoir un entretien individuel avec 5 psychanalystes membres du Conseil d'Admission au cours du trimestre précédant l'une ou l'autre des réunions du Conseil d'Admission (2ème et 3ème week-ends de janvier et juin de chaque année).

Le candidat doit leur présenter, comme pour l'admission à l'étape didactique et à l'étape de contrôle, son curriculum vitae avec une photographie d'identité, les attestations de ses analystes précisant le rythme, le nombre des séances, la durée de son analyse de contrôle et sa participation à des groupes cliniques.

Il avise la présidence de la SFPA de cette démarche en lui adressant les mêmes documents. Ces entretiens donnent lieu à des honoraires fixés à 50 euros.

Le mémoire

Le mémoire doit témoigner de la compétence clinique du candidat en lien à la théorie psychanalytique et particulièrement celle de C.G. Jung. Le candidat veillera à mettre en valeur la compréhension qu'il a du processus transférentiel dans les situations cliniques qu'il présente.

Le mémoire doit se limiter à 50 pages recto, dactylographiées, de 3000 signes chacune incluant les espaces.

Il pourra être déposé à tout moment en 6 exemplaires, accompagné de la lettre de candidature au statut de membre de la SFPA, auprès du directeur du Conseil d'Admission au plus tard le 1er novembre pour sa session de janvier ou le 1er avril pour sa session de juin.

Si le candidat n'a pas passé les 5 entretiens réglementaires et déposé son mémoire au terme de la période des 5 ans, il devra dans un délai de trois mois rencontrer un superviseur membre du Conseil d'admission pour faire le point sur sa situation ; cet entretien donne lieu à des honoraires fixés à 50 euros. Ce superviseur sera désigné par le directeur du Conseil d'Admission.

Évaluation

Le mémoire est lu par 5 lecteurs et discuté en Conseil d'Admission. Le vote d'acceptation ou de refus se fait à la majorité simple. Le candidat est informé de la décision du Conseil d'Admission par la présidence de la SFPA. Il est ultérieurement reçu par les membres du Conseil d'Admission pour avoir restitution de cette lecture et des appréciations portées sur son travail.

Le candidat qui n'a pas été accepté par le Conseil d'Admission peut se présenter à nouveau (5 entretiens et mémoire) deux fois. Si, au terme d'un délai de 3 ans, le candidat ne s'est pas de nouveau présenté, il ne figurera plus sur la liste des membres associés de la SFPA.

Exposé

Un des lecteurs pourra accompagner le candidat dans la préparation de l'exposé qu'il doit présenter devant les membres s'il le souhaite.

Cet exposé est suivi d'une discussion. L'assemblée Générale est ensuite invitée à voter à bulletin secret et à la majorité simple pour ou contre l'admission du candidat comme membre de la SFPA.

En cas de vote négatif de l'Assemblée Générale, une commission est constituée ; elle est composée de deux superviseurs élus par le groupe des superviseurs, de deux membres non superviseur élus par le Comité de Direction parmi ses membres et du président. Cette commission proposera au candidat la démarche qui paraîtra la plus appropriée.

Tout psychanalyste membre de la SFPA peut s'opposer à l'élection d'un candidat, en adressant son opposition écrite et motivée à la Présidence, 5 jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale. La Présidence diffère alors la présentation du mémoire par le candidat et convoque le Conseil d'Admission et le Comité de Direction pour instruire l'affaire.

L'admission au titre de membre de la SFPA

Au terme de la formation proposée par l'Institut C.G. Jung de la SFPA

Pour demander son admission au titre de membre de la SFPA, le candidat doit être âgé de 30 ans au moins, et avoir été coopté par l'Assemblée Générale de la SFPA devant laquelle il aura présenté son mémoire après que celui-ci ait été reçu par le Conseil d'Admission.

Candidat Membre d'une association constituante de l'AIPA ou Membre Individuel de l'AIPA

Sont concernés les analystes jungiens ayant achevé leur formation au sein d'une société membre de l'Association Internationale de Psychologie Analytique, ou par le programme de formation des routers de cette même Association Internationale.

Il fournit une attestation de son appartenance à l'AIPA et il est admis d'office à participer aux travaux théoriques et cliniques de la SFPA au cours desquels il se fait connaître. Au bout d'un an minimum, s'il le souhaite, il lui est possible de demander à être membre de la SFPA. Il en adresse alors la demande au Président par un courrier motivé. Le Président le reçoit et soumet son adhésion à la prochaine Assemblée Générale de la SFPA.

La formation à l'analyse d'enfants

Dans le cadre de la formation à la psychanalyse jungienne proposée par la SFPA, une formation spécifique à l'analyse d'enfants et/ou d'adolescents est organisée. C'est une option qui s'ajoute et se combine au cursus qui vient d'être décrit.

Elle nécessite un engagement effectif dans le travail clinique auprès d'enfants. Cette formation spécifique dispensée à l'Institut comporte : des groupes de travail clinique, des séminaires de thérapeutes d'enfants, des supervisions et des contrôles effectués auprès de superviseurs spécialisés dans l'analyse d'enfants. À la fin de cette formation, les candidats élus par l'Assemblée Générale peuvent figurer sur la liste des membres de la SFPA avec la mention de cette option.

Le Code de déontologie

Fondement éthique

Le code s'applique à tous les membres, membres associés de la SFPA et candidats en formation à l'Institut C.G. Jung de Paris.

Dans sa pratique professionnelle, l'éthique à laquelle se réfère tout psychanalyste s'inscrit dans la continuité des principes généraux des valeurs définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Sa responsabilité est engagée dès lors qu'il entre en relation avec un analysant à titre occasionnel ou régulier. Elle est engagée également vis-à-vis des partenaires avec lesquels il peut être amené à travailler.

Les caractéristiques spécifiques d'une éthique psychanalytique sont liées à la relation transférentielle entre analyste et analysant. Les processus inconscients mis en jeu par la

dynamique transférentielle peuvent induire chez l'analysant une relation de dépendance à l'analyste ainsi qu'une perte de ses défenses et de ses repères habituels.

Ceci implique que l'analyste soit le garant de la relation transférentielle qui, de ce fait, va présenter un aspect asymétrique au cours du processus analytique.

Tout en respectant la singularité de l'analysant et en faisant confiance à ses capacités d'autonomie, l'analyste devra se montrer particulièrement vigilant pour repérer les risques liés à cette asymétrie, tels que les abus de pouvoir et les passages à l'acte.

Le cadre

Lors des entretiens préliminaires l'analyste apprécie si ses relations antérieures ou prévisibles avec l'analysant ou son entourage ne font pas obstacle à la mise en place du travail analytique.

L'analyste ne doit pas faire état de qualifications qu'il ne possède pas.

Au début de ce travail, l'analyste doit convenir clairement avec l'analysant des conditions du cadre : horaires, nombre de séances hebdomadaires, honoraires, annulations ou déplacements de rendez-vous, de manière à instaurer un engagement réciproque de chacun.

Les rapports d'argent se borneront aux honoraires professionnels.

Les changements pouvant intervenir de part et d'autre au cours du travail sont à apprécier avec attention afin d'être considérés relativement au processus analytique en cours.

Pendant la durée du travail, une réserve doit être observée quant aux relations sociales avec l'analysant, sa famille et ses proches. Quand elles se produisent sans être le fait de l'analyste, elles requièrent réserve et simplicité.

L'analyste doit s'abstenir de toute relation sexuelle ou agressive avec l'analysant, sa famille, ses proches.

Il ne doit abuser de l'état de dépendance de l'analysant dans aucun domaine que ce soit. En particulier, il ne doit pas utiliser à son profit les informations recueillies au cours de l'analyse.

Après la fin du traitement, l'analyste devra garder en mémoire la persistance de sentiments transférentiels et contre transférentiels et rester discret dans toute relation ultérieure.

De même l'analyste superviseur ne doit en aucun cas tirer avantage de sa position d'autorité pour engager une relation contraignante de quelque nature qu'elle soit, sexuelle financière, ou d'influence, compte tenu de l'état de dépendance de l'analyste en formation.

Dans le cas du traitement d'un enfant, une vigilance particulière est requise quant aux relations avec les parents pour que celles-ci gardent pour objectif central le travail avec l'enfant.

L'analyste ne doit pas poursuivre son exercice professionnel si son état physique et/ou psychique est gravement atteint, cela pouvant nuire profondément au travail analytique en cours avec l'analysant.

Toute infraction au code de déontologie peut faire l'objet d'une plainte dont le déroulement de la procédure est inscrit dans l'annexe I du RI.

Tant qu'une plainte n'est pas instruite, toute démission des mis.e.s-en-cause est impossible.

La confidentialité

La préservation de l'anonymat de l'analysant par l'analyste, et la confidentialité permettent l'établissement d'une relation de confiance et la sauvegarde du caractère intime de la relation transférentielle.

Si l'analysant fait la demande expresse que son matériel ne soit ni utilisé ni publié, cette demande doit être respectée.

Dans tous les cas, l'analyste doit mesurer les répercussions d'une communication orale ou écrite sur l'analysant et par conséquent sur le processus analytique en cours.

L'analyste doit être attentif à préserver la confidentialité dans les contacts avec les collègues, en particulier avec ceux qui ont en traitement une personne qui a une relation de proximité avec un de ses analysants.

Les contacts avec un interlocuteur tiers à propos de l'analysant ne peuvent être envisagés qu'exceptionnellement dans l'intérêt de l'analysant.

Dans le cas de pratique avec les enfants et les adolescents, l'existence, la nature et les modalités de contacts seront précisées lors des entretiens préliminaires.

La confidentialité est une exigence à maintenir au-delà de la mort, que ce soit celle de l'analysant ou celle de l'analyste. Celui-ci doit prévoir ce qu'il adviendra de ses notes personnelles.

La formation initiale et continue de l'analyste

La formation est un élément essentiel à l'exercice professionnel de la psychanalyse, ceci pendant toute la durée de cet exercice. Le candidat arrivé au terme de son cursus de formation devra donc reprendre à son propre compte l'exigence de la poursuite de cette formation.

L'analyste est tenu d'être en conformité avec la législation professionnelle en vigueur.

Présentation de l'Institut Le programme de l'Institut C.G. Jung

Les week-ends de regroupement

Chaque année scolaire l'Institut C.G. Jung de la SFPA organise des week-ends de regroupement, à Paris, dans les locaux de la SFPA. Il est demandé aux étudiants en didactique d'être présents à ces week-ends. Les membres associés sont, quant à eux, encouragés à y participer aussi.

Chaque week-end est généralement organisé comme suit :

- Quatre ou cinq interventions de membres ou de personnes-ressources de la SFPA.
- Au minimum une fois par an, un travail sur l'éthique avec un ancien membre du Comité d'Éthique et de Déontologie de la SFPA.

Les séminaires théoriques et théorico-cliniques

Certains membres de la SFPA proposent des séminaires théoriques ou théorico-cliniques dont la liste vous est donnée en début de chaque année. Il est recommandé aux étudiants et aux membres associés de participer à au moins un de ces séminaires au cours de leur formation.

La formation clinique

Supervision individuelle

Dès que le candidat est suffisamment engagé dans sa propre pratique de clinicien, il doit entreprendre un travail de supervision avec un psychanalyste superviseur avec lequel il n'a pas travaillé jusque-là. Cette supervision doit se faire avec un membre superviseur de la SFPA. Le rythme et les modalités de la supervision sont fixés en accord entre le supervisé et le superviseur, de même que les honoraires.

Groupes cliniques

Il est aussi demandé à tous les étudiants en didactique (dès lors qu'ils ont une pratique clinique) et aux membres associés d'avoir une supervision de groupe (ou groupe clinique) régulière. La liste des superviseurs proposant des groupes cliniques est donnée chaque année avec le programme de l'Institut. Chaque superviseur est libre de définir les modalités du groupe clinique qu'il propose.

Frais de formation annuels

Dès son admission, le candidat est redevable de frais de formation annuels. Un courriel est envoyé au mois de juillet à chaque candidat admis l'informant du montant et des modalités de règlement.

Médiathèque

Avec près de 4000 références en français, anglais, allemand, italien, espagnol... la médiathèque C.G. Jung est la plus importante ressource française d'ouvrages consacrés à la psychologie analytique. Son fonds s'enrichit régulièrement.

La médiathèque fonctionne en service de prêt, à l'exception des Cahiers Jungiens de psychanalyse et de la Revue de Psychologie Analytique, des œuvres complètes de Jung et de certains livres de référence ou d'ouvrages épuisés, qui peuvent être photocopiés. Elle permet d'emprunter trois livres et trois documents audio (cassette ou CD) ou vidéo (DVD) pour une durée de trois semaines (ou bien jusqu'à l'échéance suivante de son ouverture), moyennant le dépôt d'un chèque de caution de 75 euros, à renouveler chaque année. Elle est accessible les samedis des week-ends de l'Institut et des séminaires des membres associés et des thérapeutes d'enfants de 16h30 à 20h30.

Le catalogue est disponible en ligne, avec la possibilité de recherches par mots-clés. Vous pouvez écouter les CD et visionner les DVD sur place avec votre ordinateur, si vous le souhaitez.

Responsable : Florent Serina

Pour toutes demandes s'adresser à mediatheque@cgjungfrance.com

Programme de l'Institut 2023-2024 PROGRAMME DE L'INSTITUT

2023 – 2024

Modalités pédagogiques

Les 5 week-ends de regroupement, la journée du 4 février 2023, le séminaire des thérapeutes d'enfants de 2023 (dont la date reste à préciser) auront lieu exclusivement en présence, dans les locaux de la SFPA. Le colloque et les journées d'études organisés par la SFPA se dérouleront selon une modalité mixte. L'organisation des séminaires et groupes cliniques relève de l'appréciation de l'analyste qui les propose.

Les bibliographies sont données par les intervenants à titre indicatif.

1e week-end les 9 et 10 septembre 2023

Jung psychiatre

Samedi 9 septembre 2023

- **Accueil - Nathalie Dominguez et Reine-Marie Halbout - 9h30/10h30**
- **Introduction à la pensée de Jung - Reine-Marie Halbout - 10h30/12h30**
- **Recherche de repères éthiques dans la pratique analytique - Olivier Cametz, représentant du Comité d'éthique - 14h/16h**
Lecture préalable du code de déontologie et l'annexe 1 du règlement intérieur puis discussion/réflexion à partir de cas d'écoles fictifs constituant un dilemme éthique pour l'analyste.
- **Atteintes initiales du Soi corps, du Soi relationnel - Christian Marnette - 16h15/18h15**
-

- **Bibliographie:**
Denyse Lyard, *Les analyses d'enfants*, Paris, Albin Michel, ainsi que ses articles dans *les Cahiers jungiens de psychanalyse* concernant les concepts de Neumann
- **Devenir analyste – animé par l'une des co-responsables de l'Institut - 18h15/19h15**

Dimanche 10 septembre 2023

- **La schizophrénie, la reconnaître et la soigner - Hicham Fakhoury - 9h/11h**
Bibliographie:
 - *Psychopathologie théorique et clinique* - J. Bergeret.
 - *Types psychologiques* - C.G. Jung
 - *Psychogénèse des maladies mentales* - C.G. Jung - uniquement les chapitres concernant les psychoses et la schizophrénie
- **L'importance du travail des rêves et de l'imagination dans les thérapies d'enfants - Sylvie Rouquette - 11h15/13h15**
À partir d'histoire de thérapies d'enfants, nous verrons comment peuvent s'organiser les différentes manifestations de l'inconscient dans le transfert.
Bibliographie :
 - Denise Lyard, *Les analyses d'enfants*, Albin Michel
 - Geneviève Guy-Gillet, *La Blessure de Narcisse*, Albin Michel
 - *Cahiers Jungiens de Psychanalyse*, n° 7 « Le loup », n°20. « L'enfant », n°16. « Le rêve », n° 36. « Psychothérapies d'enfants », n°48. « L'enfant et l'adolescent », n°56. « De l'enfance à l'adolescence », n° 68. « Adolescence », n° 69. « Au défaut des pères », n°141. « Filiation Transmission », n°145. « Contes pour enfants ? »

2e week-end les 14 et 15 octobre 2023

Dialectique du moi et de l'inconscient/les complexes

Samedi 14 octobre 2023

- **Traducteurs et traductions de C. G. Jung : une approche historique - Florent Serina -10h30/12h30**
- **Ombre/Persona : « Les pères voleurs d'âme » - Philippe Cheval - 14h/16h**
Bibliographie :
 - A. Agnel, *Cahiers jungiens de psychanalyse*, « Structure familiale et état borderline », n°37, 2è trimestre, 1983
 - A. Agnel, *Cahiers jungiens de psychanalyse*, « La défaillance paternelle et sa compensation chez Freud et chez Jung », n°69, 2è trimestre, 1991
 - M. Gallard, *Cahiers jungiens de psychanalyse*, « Du corps animé au corps sexué », n°76, 2000
 - C.G. Jung, *Dialectique du moi et de l'inconscient*, Folio, Gallimard, 1964, p.84
 - C.G. Jung, *Types psychologiques*, Georg, Genève, 1986

- **L'animus de la mère du père et l'anima du père de la mère : quels impacts sur le couple et l'éducation des enfants ?** - Norbert Chatillon - 16h15/18h15
- **Devenir analyste – animé par l'une des co-responsables de l'Institut - 18h15/19h15**

Dimanche 15 octobre 2023

- **L'apparition de l'ombre chez l'enfant - Françoise Caillet - 9h00/11h00**
À partir de l'ombre de la mère, de sentiments ambivalents de celle-ci et du collectif multifactoriel dans lequel l'enfant grandit, il lui faudra trouver le chemin de l'autonomie grâce à l'apparition de son ombre.
Bibliographie :
 - P. C. Racamier, *Le Génie des origines. Psychanalyse et psychoses*, Paris, Payot.
 - C. G. Jung, *L'Énergétique psychique*, Genève, Georg.
- **La redonne archétypique de l'adolescence ; Denyse Lyard et apports contemporains - Laurence Lacour - 11h15/13h15**
Bibliographie:
 - D. Lyard, *Les analyses d'enfants, une clinique jungienne*, Paris, Albin Michel 1998.
Complément d'indications bibliographiques à venir

3e week-end les 16 et 17 décembre 2023

L'énergétique psychique

Samedi 16 décembre 2023

- **Mouvement et devenir de l'énergie psychique - Giovanna Galdo 10h30/12h30**
Bibliographie :
 - C.G. Jung, *L'énergétique psychique*, Georg, Genève, 1956?.
- **Évaluation et mise en circulation énergétique dans les consultations enfants-parents - Elisabeth Conesa - 14h/16h**
- Dans les consultations parents-enfants, il est primordial d'évaluer quelle est la demande des parents selon l'âge de l'enfant ainsi que le contexte dans lequel elle est formulée. Je proposerai des vignettes cliniques concernant plus particulièrement de jeunes enfants (entre 9 mois et 4 ans), mais également des enfants allant jusqu'à 7 ans, la relation à l'enfant prenant une place différente. Dans tous les cas, nous verrons qu'au départ la relation parents-enfants est figée par des représentations parentales inconscientes rattachées à un fond émotionnel tout aussi inconscient, dans une méconnaissance de la souffrance de l'enfant. L'accueil réservé par l'analyste, autant aux parents qu'à l'enfant, dans le respect de leur intégrité, permet non seulement une prise de conscience de ces représentations mais aussi une mise en circulation émotionnelle qui rend possible des changements psychiques apportant une nouvelle relation parents-enfants et un meilleur état psychique pour tous.

Bibliographie :

- Denise Lyard, *Les analyses d'enfants*, Albin Michel
- Cahiers Jungiens de Psychanalyse n° 144, « *Écritures* », « Histoire de Laura : une protestation du soi »
- **La dimension psychique des manifestations somatiques – Christine Dallot – 16h15/18h15**
-

Bibliographie :

- C. G. Jung, *L'énergétique psychique*
- C. G. Jung, *Problèmes de l'âme moderne*
- Cahiers Jungiens de Psychanalyse, n°55, « *Savoir du corps et analyse* »
- Cahiers Jungiens de Psychanalyse, n°76, « *Psyché/Soma, une expérience du soi* »
- Cahiers Jungiens de Psychanalyse, n°77, « *La fonction transcendante* »
- Cahiers Jungiens de Psychanalyse, n°148, « *Corps et âme* »
- **Devenir analyste – animé par l'une des co-responsables de l'Institut - 18h15/19h15**

Dimanche 17 décembre 2023

- **L'inconscient collectif, tissage et métissage - C. Fouillet – 9h/11h**

Bibliographie :

- Raphaël Confiant, Aimé Césaire, *une traversée paradoxale du siècle*, Stock
- C.G. Jung, *Les racines de la conscience, Buchet Chastel, Livre 1er : Des archétypes de l'inconscient collectif*
- Cahiers jungiens de psychanalyse, n°19, « *L'inconscient collectif* », 1978
- Marie Rose Moro, *Enfants d'ici venus d'ailleurs. Naître et grandir en France*, La découverte
- **Les mouvements énergétiques dans les rêves - Christine Fouchard - 11h15/13h15**
(précisions à venir)

Dimanche 4 février 2024

Journée d'approfondissement, animée par Françoise Bonardel et Véronique Liard de 10h30 à 17h

Nous proposons de continuer l'exploration des *Cahiers noirs* et du *Livre Rouge*, - et d'autres textes de Jung en complément si nécessaire - en rapportant ce questionnement aux deux thèmes suivants : l'énergétique psychique et les archétypes, à propos desquels notre questionnement des textes non théoriques de Jung pourrait apporter un complément d'information et de réflexion.

Françoise Bonardel de 10h30 à 11h15

La descente vers les profondeurs dans les *Cahiers noirs* et le *Livre Rouge* : à la source de l'énergie psychique et des images archétypiques
Comparaison possible avec la structure « nocturne » de l'imaginaire selon Gilbert Durand.

Véronique Liard 11h45 à 12h30

Dialogues avec l'âme dans les *Cahiers noirs* et le *Livre Rouge* : Séparation et retrouvailles
On abordera les points suivants : la nature de l'âme, la perte de l'âme, les retrouvailles et les sacrifices exigés, les enseignements de l'âme.

Françoise Bonardel 14h30 à 15h15

Le personnage du héros dans les *Cahiers noirs* et le *Livre Rouge* : idéal du moi ou figure archétypique ?
Pourquoi le héros doit mourir afin que naisse le Soi.

Véronique Liard 15h45 à 16h30

Rencontres avec Elie et Salomé
On s'intéressera aux aspects suivants : Eros et Logos, vue et cécité, l'amour de Salomé, la sagesse d'Elie, symbole et réalité.

Conclusion de 16h30 à 17h

4e week-end les 9 et 10 mars 2024

Les archétypes et la guérison psychologique

Samedi 9 mars 2024

- - **Les Racines de la Conscience - Luis Caldera - 10h30/12h30**
Nous aborderons les idées fondamentales du livre de C.G. Jung intitulé "Les Racines de la Conscience". Dans ce sens, les notions d'archétype, d'inconscient collectif, d'ombre, anima, animus, complexe, de symbole et de transformation symbolique dans l'histoire personnelle et collective seront comprises telles que Jung les développe dans les trois premiers chapitres du livre, à savoir : 1) Des archétypes de l'inconscient collectif ; 2) De l'archétype et en particulier de l'idée d'anima ; 3) Les aspects psychologiques de l'archétype de la mère. La méthodologie du cours implique la lecture de ces trois chapitres à l'avance, de sorte qu'une table ronde de discussion et de partage puisse avoir lieu.
Bibliographie :
 - C. G. Jung, *Les Racines de la conscience*, Ed. Buchet/Chastel. Paris, 1971.
 - C. G. Jung, *Aion*, Ed Albin Michel. Paris, 2021 (les 4 premiers chapitres : le moi, l'ombre, la syzygie, le Soi).
 - **L'archétype Puer-Senex, l'énergétique psychique et sa mise en forme - Françoise Bruley - 14h/16h**

Le puer préside à tout commencement, il est le mouvement, l'élan puissant, le jaillissement de la libido. Le senex quant à lui préside à sa concrétisation, sa structuration et sa mise en forme.

Après un aperçu de cette dynamique, je proposerai d'en comprendre son utilité dans le champ clinique.

Bibliographie :

- F. Bruley, *L'Archétype Puer-Senex dans les écrits gnostiques*, Cordes sur Ciel, Éditions Rafael de Surtis, 2010.
- J. Hillman, *Trahison et autres essais*, Paris, Payot & Rivages, 2004.
- C. G. Jung, *La Réalité de l'âme, Structure et dynamique de l'inconscient*, Paris, Albin Michel, 1979.
- **Rêve initial et rêve de parcours - Maria Carolina Concha - 16h15/18h15**
Ce cours vous propose, dans le contexte des quelques cas cliniques, d'approfondir l'importance des images archétypiques qui font émergence dans le rêve initial, dans la perception symbolique du processus à venir et des images archétypiques qui ont été déterminantes pour le déroulement d'un processus d'analyse.
Des exemples seront choisis, en résonance avec le thème : attitude de la conscience vers l'activité inconsciente, les archétypes de la grande mère, l'invalidé, le sage, entre autres.
- **Devenir analyste – animé par l'une des co-responsables de l'Institut - 18h15/19h15**

Dimanche 10 mars 2024

- **De quelques formes contemporaines de la personnalité Mana - Sophie Braun - 9h/11h**
Lecture préalable du chapitre 1 de la *Dialectique du moi et de l'inconscient*, « Conséquence de l'assimilation de l'inconscient » et du chapitre 4 de la partie II « Sur la personnalité mana »
Propositions par les étudiants de quelques formes contemporaines de la personnalité mana.
Réflexions croisées sur les risques et obstacles dans la clinique.
Bibliographie :
 - C. G. Jung, *Dialectique du moi et de l'inconscient*, Folio essais, 1986
- **Les archétypes dans la clinique de l'enfant et de l'adolescent - E. Pilyser - 11h15/13h15**
À travers la présentation de diverses vignettes cliniques, nous étudierons certaines particularités de la rencontre avec les archétypes dans le travail thérapeutique avec les enfants et les adolescents. Ceci concernant tant les images archétypiques (comme celles du vieux sage, du sauveur, du héros, de la grande mère...), que les enjeux transférentiels et la dynamique du processus en cours.
Bibliographie :
Essentiellement les apports de Denyse Liard, à consulter soit dans son ouvrage : *Les analyses d'enfants. Une clinique jungienne*, Albin Michel 1998, les parties 2 et 3.

Soit dans les Cahiers jungiens de psychanalyse numéros 40, 68 (ainsi que l'article de Brian Feldman) et 76.

5e week-end des 1er et 2 juin 2024

Guérison psychologique et créativité de l'inconscient

Samedi 1er juin 2024

- **Le Secret de la fleur d'or - Elisabeth Schnetzler - 10h30/12h30**
Nous aborderons le texte même et l'intérêt pour l'analyste du « Laisser advenir » juste dans la position intérieure de l'analyste, source de guérison et de créativité.
Bibliographie :
- C.G. Jung, « *Commentaire sur le Secret de la Fleur d'Or* » in Psychologie et orientalisme
Et pour ceux que cela intéresse d'aller plus loin
- Thomas Cleary, *Le secret de la Fleur d'Or*, Pocket, 1995.
- Pierre Solié, *Le Plein-Vide de Jung* dans le CJP n° 73.
- Claire Raguét, *Jung et la tradition orientale* RPA 2015
- Zhu Caifang Jeremy, *Analytical psychology and Daoist inner alchemy*, JAP 2009.
- M. Stein, *Some reflections on the influence of Chinese thought on Jung and his psychological Theory*, J.A.P. 2005.
- J. Beebe, *Individuation in the light of Chinese philosophy*, 2014.
- **Psychothérapie - problème de l'âme moderne – Samira Richer-Villar – 14h/16h**
Approches jungiennes de la psychothérapie : des écrits de Jung à la clinique contemporaine.
En explorant précisément les enjeux de l'ouvrage *la Guérison Psychologique de C. G. Jung*, je propose de dégager les éléments principaux de la réflexion de Jung quant à l'idée de psychothérapie, en montrant également l'évolution de sa pensée et de sa pratique. J'ouvrirai alors à ma clinique actuelle puis à une discussion plus large avec les étudiants.
- Lecture souhaitée avant le cours :
- C. G. Jung, « *Qu'est-ce que la psychothérapie ? Gravité de la maladie appelée « névrose* », Chapitre 1(1935), *La Guérison Psychologique*, Georg Edition, 1953, 1993.
- **La créativité de l'inconscient et le vécu du Soi chez Jung - Carole Anne Rivière - 16h15/18h15**
- De façon inattendue, Jung a fait l'expérience de l'inconscient collectif comme source de renouvellement de la vie en lui-même lorsqu'il s'est mis à dessiner des mandalas. Plus tardivement, il retrouve l'essence de cette expérience intime dans la lecture d'un traité alchimiste chinois, ce qui le conduit à sortir son vécu personnel de l'isolement et à introduire dans sa psychologie des profondeurs un archétype du centre, le SOI pour décrire la dynamique créative de la psyché et l'action transformatrice du symbole dans une perspective thérapeutique et d'individuation. Nous suivrons le processus créateur à l'œuvre dans la psyché de Jung jusqu'aux années 1940, tel qu'il nous en fait le

témoignage dans « Ma vie » en l'articulant à la maturation de sa pensée sur le Soi à partir de sa rencontre avec l'Orient et son cheminement vers l'alchimie occidentale, dont il découvrira petit à petit qu'elle est le but et le sens de sa réalisation personnelle.

-
- **Bibliographie :**
- C.G Jung « *Ma Vie* » (1958-59), Folio Poche, Paris, 2001. En particulier le chapitre VI.
- C.G Jung, « *Commentaire sur le mystère de la Fleur d'Or* » (1929), Poche Albin Michel, Paris, 1994.
- C.G Jung, « *Psychologie et Alchimie* », (1936, 1937, 1944), Buchet/Chastel, Paris, 2004. En particulier p. 282-296 sur les symboles du Soi.
- C. A. Rivière, *Une introduction au concept du Soi chez Jung (1906-1940)*, présentation téléchargeable sur le site du groupe Jung sur laquelle l'intervenante s'appuiera.
- **Devenir analyste – animé par l'une des co-responsables de l'Institut - 18h15/19h15**

Dimanche 2 juin 2024

- **Réflexions de Jung sur la créativité - Sam Regad - 9h/11h**
- « Dans la grotte sombre, un ruisseau s'écoule, bruisse. Mes yeux s'accommodant à l'obscurité, je distingue des petites pierres étincelantes qui rougeoient entre les galets dans l'eau claire. Je suis ravi de cette découverte... » (extrait du rêve d'un analysant)
- S'ouvrir aux "scintillae", les accueillir avec discernement. Se laisser imprégner et suivre le déploiement des images, des symboles... entendre la transmutation à l'œuvre. C'est à travers des récits de rêves, des œuvres plastiques ou de courts extraits littéraires que nous partagerons nos expériences des différentes manifestations de l'inconscient qui sont tout autant contrariantes que prometteuses. Nous déclinons notre manière d'accompagner le processus sans fascination, avec humilité, tout en favorisant une langue incarnée. Bibliographie à venir.
-
- **Bilan de l'année – Les coresponsables de l'Institut 11h15/13h15**

Les Journées d'études jungiennes

Samedi 2 décembre 2023

Journée d'études jungiennes Couleurs alchimiques. « La vie en rouge »

Samedi 3 février 2024

(Titre à préciser)

Séminaire des thérapeutes d'enfants et d'adolescents

Samedi 20 et dimanche 21 janvier 2024

Deux journées de formation sont consacrées, chaque année, à la psychothérapie d'enfants et d'adolescents. Elles sont organisées par les psychothérapeutes d'enfants et d'adolescents. Elles sont ouvertes aux personnes en formation (didactique et contrôle) ainsi qu'aux membres, y compris ceux qui ne reçoivent que des adultes. Le thème et le programme en seront communiqués ultérieurement.

Journées des membres associés

Samedi 9 décembre 2023

Samedi 25 mai 2024

Autour du thème Animus-Anima

Groupes cliniques, JMA

Groupes cliniques 2023 - 2024

Paris

Christine Fouchard

Le groupe clinique qui fonctionne depuis deux ans sur le thème « Les premières rencontres, l'instauration du cadre et du transfert »

Il reprendra à la rentrée 2023. La première rencontre se fera si possible en présence (réunion très proche de gare de Lyon à Paris) de 20h30 à 22h30, les autres se tiendront en Zoom. L'année comportera sept rencontres (à fixer avec le groupe)

Contactez Christine Fouchard au 06 81 29 69 13 ou chfouchard@gmail.com

Giovanna Galdo

Groupe clinique adultes. « Sexualités »

L'objectif de ce groupe est l'analyse des liens entre sexualité et identité et tout particulièrement des nouvelles formes de sexualité.

L'analyse d'un plus large éventail de situations cliniques reste néanmoins envisageable.

Contactez Giovanna Galdo, de préférence avant fin juin 2023,
20 rue du Commandant Mouchotte, 75014 Paris, 06 77 90 87 38 -
galdogiovanna@gmail.com

Vendredi 13 octobre 2023 , présentiel, de 14h30 à 16h30

Jedi 23 novembre 2023, distanciel, de 18h30 à 20h30

Jedi 11 janvier 2024, distanciel, de 18h30 à 20h30

Jedi 14 mars 2024, distanciel, de 18h30 à 20h30

Jeudi 4 avril 2024, distanciel, de 18h30 à 20h30

Vendredi 24 juin 2024, présentiel, de 14h30 à 16h30

Laurence Lacour et Christian Marnette

proposent un groupe de supervision clinique adolescents qui se réunira à Paris. Le groupe est ouvert aux membres associés et aux étudiants en didactique pouvant justifier d'une activité clinique.

Le groupe se réunira à Paris pour des séances de 3 heures le vendredi après-midi.

Cinq à six réunions sont prévues entre septembre 2023 et juin 2024. S'adresser à :

Laurence Lacour : 06 61 83 87 98 - laurencelacour@neuf.fr

Christian Marnette : 06 77 92 31 50 - christian.marnette@orange.fr

Ève Pilyser

Les deux groupes de supervision clinique sont reconduits cette année.

Ils concernent le travail avec les enfants, les adolescents, les adultes et les couples et sont ouverts aux étudiants de l'institut comme aux membres associés.

Ils ont lieu les 3èmes lundis et mercredis de chaque mois de 20h30 à 22h30 en présentiel (et mix visio) ou en visio seulement selon les mois concernés.

Les sessions en présentiel ont lieu à Paris dans le 3ème arrondissement.

S'adresser directement à Ève Pilyser : 06 82 97 56 48 - eve.pilyser@gmail.com

Lyon-Paris

Laurence Lacour et Christian Marnette

proposent un groupe de supervision clinique adultes qui se réunira en alternance à Paris et à Lyon. Le groupe est ouvert aux membres associés et aux étudiants en didactique pouvant justifier d'une activité clinique.

Les séances à Paris seront calées en tenant compte des dates des activités institutionnelles (week-ends de l'institut, séminaire des membres associés, séminaires). Pour Lyon, elles auront lieu les samedis de 13h00 à 17h00.

Cinq à six réunions sont prévues entre septembre 2023 et juin 2024. S'adresser à :

Laurence Lacour : 06 61 83 87 98 - laurencelacour@neuf.fr

Christian Marnette : 06 77 92 31 50 - christian.marnette@orange.fr

Toulouse

Christiane Drancourt Combelles

propose un groupe de supervision clinique adulte, ouvert aux membres associés et aux étudiants en didactique.

Il a lieu un vendredi par mois de 13h à 15h30, à Toulouse de septembre 2023 à juin 2024.

S'adresser directement à Christiane Drancourt Combelles 06 74 15 08 94.

Journées membres associés

Samedi 9 décembre 2023

Samedi 25 mai 2024

Autour du thème Animus-Anima

Séminaire de Recherche

Françoise Bonardel et Véronique Liard

Étude comparative des Black Books et du Livre Rouge

L'organisation et la tenue régulière de ce séminaire de recherche supposent que les participants adhèrent à un mode de fonctionnement que nous définirons ensemble lors de la 1ère séance. Le principe majeur en est la participation de chacun.e et l'intérêt pour le travail de recherche. Nous tenterons de percevoir la nature du travail d'élaboration accompli par Jung, et sa portée tant du point de vue de la pensée que de la pratique analytique. Nous proposons 5 séances pour cette 1ère année 2023-2024 à choisir parmi les dates des samedis ci-dessous. Toutes les séances de travail se tiendront rue Ganneron.

Samedi 25 novembre 2023 : 1ère rencontre des participant.e.s, choix des dates et définition des modalités de travail ensemble.

*27 janvier 2024

*2 mars 2024

*23 mars 2024

*27 avril 2024

*25 mai 2024

Horaires :

10h-12h30

14h-16h30

Questions abordées au cours du séminaire : nous proposons de conserver l'alternance entre figures archétypiques (ou au moins symboliques) et thèmes de réflexion, et en avons établi une liste provisoire qui pourra évoluer en fonction des demandes des participants :

- La descente vers les profondeurs : un schème archétypique ? Comparaison possible avec Les Structures anthropologiques de l'imaginaire de Gilbert Durand ? (Françoise Bonardel)
- Les dialogues avec l'âme (Véronique Liard)
- Le meurtre du héros (Françoise Bonardel)
- Élie et Salomé (Eros et Logos) Véronique Liard
- L'Homme en rouge (le Diable)
- Les figures de l'inabouti (les morts dans les 7 Sermons, mais pas seulement)
- La question du Mal et celle de l'ombre
- Mort et renaissance
- Le Christ et la Crucifixion : pérennité du christianisme ou retour du paganisme ?
- Izdubar et le dieu à venir

- Philémon, magicien et sage
- Les figures du Soi : rôle de l'iconographie dans leur élaboration ?

Traduction, à partir de l'anglais des textes choisis dans les Black Books en fonction des thèmes retenus pour l'année 2023-2024. Les traductions peuvent être faites par l'un ou l'une des participant.e.s ou assurées par la SFPA si les textes sont donnés très à l'avance.

Modalités de travail lors de chaque séance : un exposé suivi de questions à l'intervenant.e du jour, puis élargissement souhaitable de la réflexion à l'ensemble des personnes présentes afin de faire progresser la réflexion collective.

Séminaire ouvert aux membres et aux membres associés.

Inscriptions et coordination :Contacter Nathalie Dominguez 02 97 01 36 74 ou nathdominguez@orange.fr

Liste des psychanalystes jungiens habilités à conduire les analyses de personnes en formation

Auvergne Rhône-Alpes

Drôme [26]

Madame BRAUN Sophie

14 rue d'Alsace - 26200 MONTELIMAR
Tél.06 26 93 72 45 - Ecrire
Adultes, adolescents, couples

Isère [38]

Docteur MARTIN-VALLAS François

262 montée de la Madone - 38730 LE PIN
Tél. 06 60 39 66 29 - Fax 09 59 86 75 13 - écrire
Adultes

Madame SARLANDIE Brigitte

22 bis rue Jean Prévost - 38000 GRENOBLE
Tél. 06 12 90 93 34 - écrire
Adultes et adolescents

Madame SCHNETZLER Elisabeth

35 lot. Bel Horizon - CIDEX 48 A - 38190 BERNIN
Tél. 04 76 92 13 65 - 06 98 73 96 33 - écrire
Adultes, enfants et adolescents

Puy-de-Dôme [63]

Monsieur PIGNIDE Bruno

12 rue Pascal - 63000 CLERMONT FERRAND
Tél. 04 73 91 14 07 - écrire
Adultes

Rhône [69]

Madame CONCHA Maria-Carolina

41 Rue Saint Michel - 69007 LYON
Tél. 06 11 51 92 97 - écrire
Adultes, couples - Français, espagnol

Docteur RICHER-VILLAR Samira

41 Rue St Michel - 69007 LYON
Tel. 06 29 13 13 78 - Ecrire
Adultes

Madame SARLANDIE Brigitte

Centre Lyonnais des Thérapies
75 cours Emile Zola - 69100 VILLEURBANNE
Tél. 06 12 90 93 34 - écrire
Adultes et adolescents

Bourgogne Franche-Comté

Yonne [89]

Madame HERAUD Lucile

2 La Mousserie - 89350 CHAMPIGNELLES
Tél. 06 09 36 23 66 - écrire
Adultes

Bretagne

Finistère [29]

Monsieur CALDERA TOSTA Luis

9 Place du Commerce - 29280 PLOUZANÉ
Tél. 06 26 11 58 10 - écrire
Adultes, adolescents, enfants, familles, couples - Français, espagnol

Morbihan [56]

Madame DOMINGUEZ Nathalie

43 rue Ernest Renan - 56000 VANNES
Tél. 02 97 01 36 74
Adultes

Grand Est

Bas-Rhin [67]

Madame SOUBROUILLARD Brigit

1 rue Saint Léon - 67000 STRASBOURG

Tél. 06 07 42 60 54 - écrire

Adultes, enfants et adolescents - Anglais

Ile de France

Paris [75]

Monsieur AGNEL Aimé

76 rue du Temple - 75003 PARIS

Tél. 01 48 87 83 83 - Ecrire

Adultes

Docteur BELDENT Véronique

10 rue Saint-Victor - 75005 PARIS

Tél. 06 37 06 45 41 - écrire

Adultes

Docteur BOGINO Véronique

11 rue Alexandre Dumas - 75011 PARIS

et

22 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

Tél. 01 43 79 62 34 et 06 70 93 07 20

Adultes, enfants et adolescents

Madame BRAUN Sophie

21 rue Henry Monnier - 75009 PARIS

Tél. 06 26 93 72 45 - Ecrire

Adultes, adolescents, couples

Madame BRULEY Françoise

4 Villa Armand - 75018 PARIS

Tél. 06 98 00 24 83

Adultes

Monsieur CAMETZ Olivier

9 rue Bouilloux Lafont - 75015 PARIS

Tél. 01 45 57 33 75

et

26, rue du Rendez-vous - 75012 PARIS

Tél. 06 15 54 62 07

Adultes, enfants et adolescents

Monsieur CHATILLON Norbert

9 rue Campagne Première - 75014 PARIS
Tél. 01 40 64 58 16 et 06 60 64 58 16 - écrire
Adultes

Monsieur CHEVAL Philippe

51 rue du Rocher - 75008 PARIS
Tél. 06 84 96 98 51
Adultes

Madame COLONNA Marie-Laure

181 avenue Victor Hugo - 75016 PARIS
Tél. 06 10 94 56 00
Adultes - anglais, italien

Madame DALLOT Christine

4 rue Plélo - 75015 PARIS
Tél. 06 08 31 75 30
Adultes

Madame DRUET Laurence

5 rue des Vignoles - 75020 PARIS
Tél. 06 70 46 21 17
Adultes

Docteur FAKHOURY Hicham

16 av Paul Doumer- 75116 PARIS
Tél. 06 86 91 40 28
Adultes

Monsieur GAILLARD Christian

19 D rue de la Butte aux Cailles - 75013 PARIS
Tél. 01 45 80 95 10 et 01 69 30 19 20 - écrire
Adultes

Madame GALDO Giovanna

20 rue du Commandant Mouchotte - 75014 PARIS
Tél. 06 77 90 87 38 - écrire
Adultes - Italien

Madame GOUR Dominique

3 rue de la Bienfaisance-75008 PARIS (quartier Saint Lazare)
Tél. 06 60 66 45 16 - écrire
Adultes

Madame GUILBAULT Dominique

42 rue de la Chine - 75020 PARIS

Tél. 01 43 49 38 35

Adultes

Madame HALBOUT Reine-Marie

14 rue des Colonnes du Trône - 75012 PARIS

Tél. 06 09 82 64 80

Adultes

Madame HERAUD Lucile

36 rue de la Montagne Sainte-Geneviève - 75005 PARIS

Tél. 06 09 36 23 66 - écrire

Adultes

Madame LACOUR Laurence

10 rue Saint-Victor - 75005 PARIS

Tél. 06 61 83 87 98

Adultes et adolescents - Espagnol, Anglais, Portugais (Brésil)

Madame de LORGERIL Catherine

10 impasse Robiquet (Montparnasse) - 75006 PARIS

Tél. 01 45 44 18 39 et 06 11 04 61 16 - écrire

Adultes - Espagnol, Brésilien

Docteur MARNETTE Christian

9 rue Bouilloux-Lafont - 75015 PARIS

Tél. 06 77 92 31 50 - Ecrire

Adultes, enfants et adolescents

Madame PILYSER Eve

28 rue Beaubourg - 75003 PARIS

Tél. 06 82 97 56 48 - écrire

Adultes, enfants et adolescents

Madame RENARD Delphine

3 rue Lhomond - 75005 PARIS

Tél. 01 45 35 66 59 - écrire

Adultes

Yvelines [78]

Madame LARHER Françoise

1 rue du Moulin à Papier - 78450 VILLEPREUX

Tél. 01 34 62 47 11

Adultes, enfants et adolescents

Madame MALFILATRE Marie-Christine

20 rue de Provence - 78000 VERSAILLES

Tél. 01 39 51 04 69

Adultes

Docteur MARNETTE Christian

39 rue André Bonnenfant - 78100 ST GERMAIN EN LAYE

Tél. 06 77 92 31 50 - écrire

Adultes, enfants et adolescents

Val-de-Marne [94]

Docteur FOUCHARD Christine

54 boulevard des Bagaudes - 94100 SAINT MAUR

Tél. 06 81 29 69 13

Adultes

Madame GHEDIGHIAN-COURIER Joselyne-Jeanne

12 avenue Foch - 94160 SAINT MANDE

Tél. 01 43 28 32 12

Adultes

Nouvelle Aquitaine

Charente-Maritime [17]

Madame DRANCOURT-COMBELLES Christiane

11 Bis Av du Lt Colonel Tourtet - 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE

Tel. 06 74 15 08 94 et 05 46 39 86 14 écrire

Adultes

Monsieur ELIAS Nicolas

30 rue du Château d'eau - 17200 ROYAN

Tél. 06 49 10 56 36

Adultes, couples

Gironde [33]

Madame DRANCOURT-COMBELLES Christiane

9 rue des Faussets – 33000 BORDEAUX

Tel : 06 74 15 08 94 et 05 46 39 86 14 écrire

Adultes

Madame LACOUR Laurence

8 rue Louis Combes - 33000 BORDEAUX

Tél. 06 61 83 87 98

Adultes et adolescents - Espagnol, Anglais, Portugais (Brésil)

Occitanie

Aude [11]

Madame CONESA-CAILLÉ Elisabeth

9 place Rambaud - 11160 PEYRIAC-MINERVOIS

Tél. 06 30 61 05 66 - Ecrire

Adultes, enfants et adolescents - Espagnol

Haute Garonne [31]

Madame DRANCOURT-COMBELLES Christiane

21 boulevard de l'Embouchure - 31000 TOULOUSE

Tel : 06 74 15 08 94 et 05 46 39 86 14 - écrire

Adultes

Docteur FARUCH Michel

2, rue du Rempart St Etienne - 31000 TOULOUSE

Tél. 05 61 62 74 39

Adultes

Hérault [34]

Monsieur CHEVAL Philippe

15 chemin de la Calade - 34230 Cabrials commune d'AUMELAS

Tél. 06 84 96 98 51 - écrire

Adultes

Madame FRANZINI SORIA Eläine

130 rue Alfred Cortot. Bâtiment Colibri.

Appartement 52. 2ème étage - 34000 MONTPELLIER

Tél. 06 29 82 02 97 - écrire

Adultes, adolescents, couples - Français, portugais, portugais brésilien

Madame GOUR Dominique

15 chemin de la Calade - 34230 Cabrials commune d'AUMELAS

Tél. 06 60 66 45 16 - écrire

Adultes

Pyrénées orientales [66]

Madame PILYSER Eve

16, cami vinyes de la guardia - 66400 OMS

Tel. 06 82 97 56 48 – écrire

Adultes, enfants et adolescents

Pays de la Loire

Loire Atlantique [44]

Madame BINET Carleen

71 rue de la Libération - 44230 SAINT-SEBASTIEN/LOIRE (Nantes)
Tél. 02 40 34 22 11
Adultes - Anglais

Madame FAVRY-HUBERT Armelle

11 chemin de l'Enclose - 44840 LES SORINIÈRES (Nantes)
Tél. 06 62 46 59 22
Adultes

Monsieur GROUT Sylvain

6 rue Jules Vallès - 44000 NANTES
Tél. 02 40 89 27 83
Adultes, enfants et adolescents

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes-Maritimes [06]

Madame METAYER Patricia

37 rue Lamartine - 06000 NICE
Tél. 06 03 49 22 75
Adultes

SUISSE

Monsieur CATTANEO Adriano

Wiesenweg 15 - 4536 ATTISWIL (SUISSE)
Tél. : +41 79 371 29 39
et
Rue des Marchandises 2 - 2502 BIENNE (SUISSE)
Tél. : +41 79 371 29 39 - Ecrire
Adultes - Italien

Liste des psychanalystes jungiens superviseurs

Auvergne Rhône-Alpes

Isère [38]

Docteur MARTIN-VALLAS François

262 montée de la Madone - 38730 LE PIN
Tél. 06 60 39 66 29 - Fax 09 59 86 75 13 écrire
Adultes

Madame SARLANDIE Brigitte

22 bis rue Jean Prévost - 38000 GRENOBLE

Tél. 06 12 90 93 34 - écrire
Adultes et adolescents

Madame SCHNETZLER Elisabeth

35 lot. Bel Horizon - CIDEX 48 A - 38190 BERNIN
Tél. 04 76 92 13 65 - 06 98 73 96 33 - Ecrire
Adultes, enfants, adolescents

Puy-de-Dôme [63]

Monsieur PIGNIDE Bruno

12 rue Pascal - 63000 CLERMONT FERRAND
Tél. 04 73 91 14 07 écrire
Adultes

Rhône [69]

Madame SARLANDIE Brigitte

Centre Lyonnais des Thérapies
75 cours Emile Zola - 69100 VILLEURBANNE
Tél. 06 12 90 93 34 écrire
Adultes et adolescents

Bretagne

Finistère [29]

Monsieur CALDERA TOSTA Luis

9 Place du Commerce - 29280 PLOUZANÉ écrire
Tél. 06 26 11 58 10 - Ecrire
Adultes, adolescents, enfants, familles, couples - Espagnol

Morbihan [56]

Madame DOMINGUEZ Nathalie

43 rue Ernest Renan - 56000 VANNES
Tél. 02 97 01 36 74
Adultes

Grand Est

Bas-Rhin [67]

Madame SOUBROUILLARD Brigit

1 rue Saint Léon - 67000 STRASBOURG
Tél. 06 07 42 60 54 écrire
Adultes, enfants et adolescents - Anglais

Ile de France

Paris [75]

Monsieur CAMETZ Olivier

9 rue Bouilloux Lafont - 75015 PARIS

Tél. 01 45 57 33 75

et

26, rue du Rendez-vous - 75012 PARIS

Tél. 06 15 54 62 07

Adultes, enfants et adolescents

Madame DRUET Laurence

5 rue des Vignoles - 75020 PARIS

Tél. 06 70 46 21 17

Adultes

Monsieur GAILLARD Christian

19 D rue de la Butte aux Cailles - 75013 PARIS

Tél. 01 45 80 95 10 et 01 69 30 19 20 - écrire

Adultes

Madame GALDO Giovanna

20 rue du Commandant Mouchotte - 75014 PARIS

Tél. 06 77 90 87 38 - écrire

Adultes – Italien

Madame GOUR Dominique

3 rue de la Bienfaisance

75008 PARIS (quartier Saint Lazare)

Tél. 06 60 66 45 16 - écrire

Adultes

Madame GUILBAULT Dominique

42 rue de la Chine - 75020 PARIS

Tél. 01 43 49 38 35

Adultes

Madame HALBOUT Reine-Marie

14 rue des Colonnes du Trône - 75012 PARIS

Tél. 06 09 82 64 80

Adultes

Madame LACOUR Laurence

10 rue Saint-Victor - 75005 PARIS

Tél. 06 61 83 87 98

Adultes et adolescents - Espagnol, Anglais, Portugais (Brésil)

Madame de LORGERIL Catherine

10 impasse Robiquet (Montparnasse) - 75006 PARIS
Tél. 01 45 44 18 39 et 06 11 04 61 16 - écrire
Adultes - Espagnol, Brésilien

Docteur MARNETTE Christian

9 rue Bouilloux-Lafont - 75015 PARIS
Tél. 06 77 92 31 50 - Ecrire
Adultes, enfants et adolescents

Madame PILYSER Eve

28 rue Beaubourg - 75003 PARIS
Tél. 06 82 97 56 48 - écrire
Adultes, enfants et adolescents

Madame RENARD Delphine

3 rue Lhomond - 75005 PARIS
Tél. 01 45 35 66 59 - écrire
Adultes

Yvelines [78]

Docteur MARNETTE Christian

39 rue André Bonnenfant - 78100 ST GERMAIN EN LAYE
Tél. 06 77 92 31 50 écrire
Adultes, enfants et adolescents

Val-de-Marne [94]

Docteur FOUCHARD Christine

54 boulevard des Bagaudes - 94100 SAINT MAUR
Tél. 06 81 29 69 13
Adultes

Nouvelle Aquitaine

Charente-Maritime [17]

Madame DRANCOURT-COMBELLES Christiane

11 Bis Av du Lt Colonel Tourtet - 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE
Tel : 06 74 15 08 94 et 05 46 39 86 14 écrire
Adultes

Monsieur ELIAS Nicolas

30 rue du Château d'eau - 17200 ROYAN
Tél. 06 49 10 56 36
Adultes, couples

Gironde [33]

Madame DRANCOURT-COMBELLES Christiane

9 rue des Faussets – 33000 BORDEAUX
Tel : 06 74 15 08 94 et 05 46 39 86 14 écrire
Adultes

Madame LACOUR Laurence

8 rue Louis Combes - 33000 BORDEAUX
Tél. 06 61 83 87 98
Adultes et adolescents - Espagnol, Anglais, Portugais (Brésil)

Occitanie

Aude [11]

Madame CONESA-CAILLÉ Elisabeth

9 place Rambaud - 11160 PEYRIAC-MINERVOIS
Tél. 06 30 61 05 66 - Ecrire
Adultes, enfants et adolescents - Espagnol

Haute Garonne [31]

Madame DRANCOURT-COMBELLES Christiane

21 boulevard de l'Embouchure - 31000 TOULOUSE
Tel : 06 74 15 08 94 et 05 46 39 86 14 - écrire
Adultes

Hérault [34]

Madame FRANZINI SORIA Eläine

130 rue Alfred Cortot. Bâtiment Colibri.
Appartement 52. 2ème étage - 34000 MONTPELLIER
Tél. 06 29 82 02 97 - écrire
Adultes, adolescents, couples - Français, portugais, portugais brésilien

Madame GOUR Dominique

15 chemin de la Calade - 34230 Cabrials commune d'AUMELAS
Tél. 06 60 66 45 16 - écrire
Adultes

Frais de formation 2023-2024

Tarifs des Journées d'études jungiennes

Frais de Formation pour le cursus 2023-2024 :

Pour les personnes en formation à l'étape didactique : **1300 €uros**

Pour les personnes en formation à l'étape de contrôle : **700 €uros**

Tarifs des Journées d'études jungiennes 2023-2024 :

Les journées jungiennes sont offerts aux personnes en formation à l'étape didactique.
Pour les personnes en formation à l'étape de contrôle, le tarif est de **50 €uros**.

Samedi 2 décembre 2023 - Couleurs Alchimiques "La vie en rouge"

Samedi 3 février 2024 (Titre à préciser)

Séminaires 2023-2024 Séminaire de Recherche

Françoise Bonardel et Véronique Liard

Étude comparative des Black Books et du Livre Rouge

L'organisation et la tenue régulière de ce séminaire de recherche supposent que les participants adhèrent à un mode de fonctionnement que nous définirons ensemble lors de la 1ère séance. Le principe majeur en est la participation de chacun.e et l'intérêt pour le travail de recherche. Nous tenterons de percevoir la nature du travail d'élaboration accompli par Jung, et sa portée tant du point de vue de la pensée que de la pratique analytique. Nous proposons 5 séances pour cette 1ère année 2023-2024 à choisir parmi les dates des samedis ci-dessous. Toutes les séances de travail se tiendront rue Ganneron.

Samedi 25 novembre 2023 : 1ère rencontre des participant.e.s, choix des dates et définition des modalités de travail ensemble.

*27 janvier 2024

*2 mars 2024

*23 mars 2024

*27 avril 2024

*25 mai 2024

Horaires :

10h-12h30

14h-16h30

Questions abordées au cours du séminaire : nous proposons de conserver l'alternance entre figures archétypiques (ou au moins symboliques) et thèmes de réflexion, et en avons établi une liste provisoire qui pourra évoluer en fonction des demandes des participants :

- La descente vers les profondeurs : un schème archétypique ? Comparaison possible avec Les Structures anthropologiques de l'imaginaire de Gilbert Durand ? (Françoise Bonardel)

- Les dialogues avec l'âme (Véronique Liard)
- Le meurtre du héros (Françoise Bonardel)
- Élie et Salomé (Eros et Logos) Véronique Liard
- L'Homme en rouge (le Diable)
- Les figures de l'inabouti (les morts dans les 7 Sermons, mais pas seulement)
- La question du Mal et celle de l'ombre
- Mort et renaissance
- Le Christ et la Crucifixion : pérennité du christianisme ou retour du paganisme ?
- Izdubar et le dieu à venir
- Philémon, magicien et sage
- Les figures du Soi : rôle de l'iconographie dans leur élaboration ?

Traduction, à partir de l'anglais des textes choisis dans les Black Books en fonction des thèmes retenus pour l'année 2023-2024. Les traductions peuvent être faites par l'un ou l'une des participant.e.s ou assurées par la SFPA si les textes sont donnés très à l'avance.

Modalités de travail lors de chaque séance : un exposé suivi de questions à l'intervenant.e du jour, puis élargissement souhaitable de la réflexion à l'ensemble des personnes présentes afin de faire progresser la réflexion collective.

Séminaire ouvert aux membres et aux membres associés.

Inscriptions et coordination :

Contactez Nathalie Dominguez 02 97 01 36 74 ou nathdominguez@orange.fr